

Les Genevez, le 31 mai 2021

AVIS OFFICIEL

Bourses communales aux étudiant(e)s et apprenti(e)s

La commune octroie une bourse de formation aux jeunes fréquentant les écoles professionnelles ou supérieures et ceci durant 4 ans maximum.

Les étudiant(e)s et apprenti(e)s répondant aux critères sont prié(e)s de remettre leur attestation de fréquentation de cours de l'année écoulée ainsi qu'un numéro de compte bancaire/postal jusqu'au vendredi 9 juillet 2021 au secrétariat communal afin que nous puissions effectuer le versement.



Information sur la qualité de l'eau

Les informations quant à la qualité de l'eau sont maintenant disponibles au secrétariat communal et sur notre site internet www.lesgenevez.ch

ORP : Inscription au chômage

Dès le 1^{er} juillet 2021, suite à une révision de la législation fédérale sur l'assurance chômage, les citoyens jurassiens devront s'inscrire au chômage non plus dans les communes mais auprès de l'ORP.

Ils pourront s'inscrire soit en se présentant au guichet de l'ORP compétent soit, prioritairement, via la plateforme d'accès aux services en ligne (www.jura.ch).

Eco-point : incivilités

Nous devons malheureusement constater des incivilités récurrentes à l'Eco-point communal. Des contrôles plus fréquents seront réalisés et les incivilités seront dénoncées. Si les problèmes devaient perdurer, nous devons envisager d'autres mesures.



Nous prions les usagers de respecter la propreté des lieux et d'utiliser, selon les règles de tri, les containers mis à leur disposition.

Avis aux propriétaires de piscine

Dans le but d'assurer une alimentation en eau constante, les propriétaires de piscine de plus de 3'000 litres sont priés d'aviser le secrétariat communal un jour avant le remplissage de celle-ci. Merci d'avance de votre collaboration.



Cours samaritains

Vous pouvez prendre connaissance du planning concernant les cours de sauveteur premiers secours en vue du permis de conduire et les cours BLS-AED-SRC concernant la réanimation, le massage cardiaque et la défibrillation sur le site internet www.samaritainslesbreuleux.ch.



Nouveau site internet Centre loisirs des Franches-Montagnes

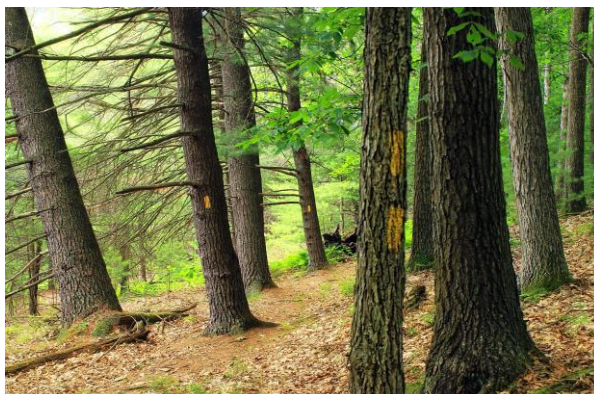
Le Centre de Loisirs des Franches-Montagnes a mis en ligne un nouveau site internet ayant pour objectif de mettre en avant la diversité des infrastructures du CLFM. www.centredeloisirs.ch

Dépouilles

Des dépouilles seront disponibles dans le pâturage de la Sagne au Droz. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser directement au garde forestier

M. Guillaume Schaller

tél. 079 706 21 24.



Jura Rando : nouveau responsable de l'entretien des chemins

Depuis ce printemps, M. Jean-Michel Jourdain s'occupe des chemins pédestres pour les communes des Genevez, Lajoux, Saulcy, Glovelier et St-Brais.



Recherche de représentants communaux pour le syndicat intercommunal GLM et le Home la Courtine

Le Conseil communal est toujours à la recherche de représentants de la commune pour siéger au Conseil d'administration du syndicat GLM ainsi qu'au Conseil de Fondation du Home médicalisé La Courtine.

Si l'un de ces postes vous intéresse, merci de vous annoncer directement au secrétariat communal.

Encombrants agricoles



Depuis le début de cette année, l'entreprise Celtor SA ne collecte plus les films plastiques et autres déchets agricoles lors de la tournée des déchets encombrants combustibles. Le Conseil communal demande donc aux détenteurs de ces déchets de ne plus les déposer lors de la collecte et de les amener à Celtor SA pour leur élimination, à leurs frais.

Collecte de la ferraille

Une collecte de la ferraille (objets métalliques) est organisée le

**Samedi 12 juin 2021 de 9h00 à 11h00
vers le bâtiment des services communaux**

Uniquement les matériaux ferreux seront collectés.

Fermeture du secrétariat communal

Durant la période estivale, le secrétariat communal sera fermé

Du lundi 26 juillet 2021 au vendredi 13 août 2021

Merci d'avance de votre compréhension.

JURAC / Permis de construire en ligne

Le canton du Jura poursuit sa transition numérique avec JURAC, l'application électronique pour le dépôt et le traitement des demandes de permis de construire. La digitalisation doit permettre d'augmenter l'efficacité et l'efficacite des processus, en améliorant les flux d'information entre les nombreux acteurs qui interviennent sur les demandes de permis de construire (requérants, architectes, communes, services cantonaux, Etablissement cantonal d'assurance, etc.). A titre d'exemple, un requérant ou son architecte recevra des notifications permettant de suivre le traitement du dossier ou demandant de fournir des compléments en cas besoin.

Après une première phase d'introduction auprès de sept communes durant le premier semestre 2021, l'application est ouverte à toutes les communes.

À partir du 1^{er} juillet 2021, tous les dossiers de demande de permis de construire – petits et grands – sur le territoire communal doivent être déposés et traités avec l'application JURAC. Celle-ci est à disposition sous la rubrique Environnement / Constructions du guichet virtuel de l'État sous <https://guichet.jura.ch>. Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous <https://www.jura.ch/jurac>.

Les dossiers déposés jusqu'au 30 juin 2021 ou en cours à cette date continuent d'être traités en dehors de JURAC.



Info Croix-Rouge – garde d'enfants

Nous souhaitons informer la population que la Croix-Rouge Jura offre une solution de garde à domicile des enfants pour les parents devant se rendre à leur lieu de travail et se retrouvant dans la situation où les options de garde pour leur enfant tombé subitement malade sont devenues inopérantes. Ce service de garde d'enfants à domicile s'adresse également aux mères et aux pères ayant des ennuis de santé ou traversant une période difficile.



**Nous sommes
toujours là pour
vous !**

Intervention pour tous les problèmes
de garde ou dans des situations
d'enfants malades.

Afin d'organiser votre garde,
Contactez notre permanence
téléphonique : 032.465.84.09

N'hésitez pas à vous renseigner !
Croix rouge Jura, secteur famille :
032.465.84.08 ou www.croix-rouge-jura.ch

Lundi au jeudi : 7h - 8h et 18h30 - 19h30
Vendredi : 7h - 8h

Croix-Rouge suisse
Canton du Jura 

Le Conseil communal